



COMPETITIONS FEMININES SAISON 2020-2021

CHAMPIONNAT A 8

POULE A

CONDAT
LA BACHELLERIE
MARSANEIX MANOIRE
MEYRALS
PAYS BEAUMONTOIS
E. SARLAT MARCILLAC PAYS DE FENELON
TERRASSON PORTUGAIS

POULE B

E. BOULAZAC CHATEAU L'EVEQUE
JUMILHAC
LIMENS JSA
MUSSIDAN
NONTRON ST PARDOUX
PERIGORD VERT
RAZAC

POULE C

LA ROCHE CHALAIS
MONTPON MENESPLET
PAYS DE LA FORCE GINESTET
PAYS DE MONTAIGNE
PETIT BERSAC
RIBERAC
ST VINCENT DE CONNEZAC

REGLEMENT CHAMPIONNAT A 8

Championnat en 2 phases :

- 3 poules de 7 en 1^{ère} phase.

- Organisation 2^{ème} phase :

- L'équipe terminant 1^{ère} accède à l'Interdistrict avec 3 équipes du Lot-et-Garonne.

- Les équipes terminant 2^{ème} et 3^{ème} joueront en 1^{ère} Division.

- Les autres équipes plus éventuellement des équipes nouvelles seront en 2^{ème} Division (le nombre d'équipes déterminera la formule de compétition).



COMPETITIONS FEMINIENES

SAISON 2020-2021

CHAMPIONNAT A 11

E. BERGERAC VERGT
COC CHAMIERS
LALINDE SAUVEBOEUF
STE LIVRADE (47)
THENON LIMEYRAT FOSSEMAGNE
TRELISSAC 2

REGLEMENT CHAMPIONNAT A 11

6 équipes participant à ce championnat qui se déroulera en 2 phases :

- *1^{ère} phase* : championnat classique en matchs aller-retour.

- *2^{ème} phase* :

- les 3 premières équipes de la 1^{ère} phase joueront en 1^{ère} Division (matchs aller-retour). Le vainqueur accèdera en R2 en 2021/2022.

- les 3 autres équipes joueront pour le titre de 2^{ème} Division (matchs aller-retour).

ORGANISATION COUPE A 11

Réservée aux équipes participant au championnat interdistrict à 11 (hors Lot-et-Garonne) auxquelles s'ajouteront des équipes du championnat à 8.

Un point sur le calendrier sera fait en janvier et il pourra être envisagé de faire la Coupe en 2 parties poules + matchs à élimination directe.